

MAI 2007 / N°99

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général



Économie

Mondial Piscine,
une PME en pleine expansion

Aménagement

Pôle d'échange multimodal

Sports

Les 24 Heures du Mans



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
LA QUALITÉ
DE L'EAU



www.lemans.org

75^{ème} édition

24 HEURES DU MANS®

16-17 JUIN 2007



INFOS & BILLETTERIE : 0 892 69 72 24 *



ACCC, ACCO, des 24 Heures du Mans
CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS
SOCIÉTÉ ANONYME PROFESSIONNELLE D'ÉVÉNEMENTS
LE MANS

ÉQUIPEMENT OFFICIEL
DES CHAMPIONS DU MONDE
DE LA FORMULE 1
ET DE LA FORMULE 3000



CANAL+



Credit: Agence Archibald - Photos: J. Fayard / M. Jouis (MOTORSPORT)

Budget, voilà la réalité

Le Maire du Mans et Président de Le Mans Métropole n'aura ainsi pas résisté dans les deux derniers numéros de Le Mans Notre Ville à la tentation de comparer la fiscalité des collectivités qu'il dirige à celle du Département qui, cette année, a fait évoluer ses taux de 6 %.

Partant de ce constat, il se livre à une analyse qui se veut évidemment argumentée et savante et qui conclurait sans surprise que le Département sollicite le contribuable davantage que la Ville et la Communauté urbaine. Comme toujours, quand on veut manier les chiffres et leur faire dire ce qu'on souhaite démontrer, et cela est encore plus vrai dans le domaine de la fiscalité, on arrive toujours à ses fins. Mais est-ce de bonne méthode et est-ce aussi et surtout le meilleur moyen d'informer sincèrement les habitants ? Alors bien sûr, pour fonder un peu plus encore le sérieux de la démonstration, on évoque tour à tour les bases, les taux, les actualisations forfaitaires. Très bien. Seulement, pour ma part, je crois que le plus simple mais aussi le plus compréhensible et le moins contestable peut être résumé dans une seule question. La Ville et la Communauté urbaine prélèvent-elles plus ou moins que le Département auprès du contribuable ?

Eh bien, à partir d'un produit fiscal moyen calculé sur la valeur locative moyenne, le Département demande au contribuable manceau 349 € quand la cotisation Ville / CUM s'élève à 749 €. Voilà la réalité.



Ensuite, et selon le même raisonnement, la hausse de ce même produit fiscal moyen sur le territoire de l'agglomération au cours de la période 2001/2007, autrement dit depuis le début du mandat municipal, laisse apparaître une progression de 87 € pour le Département et 139 € pour les deux collectivités manceuses. Voilà la réalité.

Si, enfin, on compare l'évolution entre 2006 et 2007 de la cotisation départementale moyenne sur l'ensemble des communes sarthoises, elle progresse de 18,19 €. Dans le même temps la cotisation départementale moyenne sur le territoire de la ville du Mans augmente de 25,66 €. Pourquoi ? Tout simplement – mais encore faut-il le dire – parce que la valeur locative moyenne au Mans est plus élevée que la valeur locative moyenne en Sarthe. Les bases au Mans étant plus importantes, la cotisation est plus élevée.

En conclusion on peut, comme le faisait le Maire du Mans dans le rapport qu'il a présenté en conseil municipal le 29 mars dernier, affirmer que " la Ville du Mans et Le Mans Métropole sont les collectivités qui ont le moins fait progresser le taux d'impôt sur les sept dernières années ". Mais il est tout aussi exact – mais là encore vous comprendrez pourquoi le rapport du maire ne le dit pas – que le montant de l'impôt prélevé par la Ville a progressé plus vite que l'impôt départemental prélevé dans la Sarthe.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

ÉCONOMIE

page 5

Mondial Piscine :
une PME en pleine expansion

AMÉNAGEMENT

page 7

Pôle d'échange multimodal

TRANSPORT

page 8

Deux cars TIS roulent
au biodiesel et à l'urée

ENVIRONNEMENT

page 10

Le compostage individuel

INTERNET

page 12

L'arrivée du nouveau sarthe.com

SOCIAL

page 14

La démographie médicale



“ THÉMA : LA QUALITÉ DE L'EAU... ”

Encart central

VIE DES CANTONS

page 16

PETITES NOUVELLES

page 20

SPORTS

page 22

24 Heures du Mans

page 24

Trail des forges

Rallycross à Lavaré

CULTURE

page 26

Expositions à l'honneur

page 27

Musiques aux jardins

page 28

Dessine moi un Prieuré



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / IMAYE Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 99 / Mai 2007 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°99 MAI 2007.

Mondial Piscine à Cérans-Foulletourte

Une PME en pleine expansion

Mondial Piscine brasse de l'espace. Auparavant installée à Changé, la PME sarthoise, spécialisée dans la fabrication de piscines, vient de s'implanter dans de vastes locaux à Cérans-Foulletourte. Un déménagement rendu obligatoire pour lui offrir les conditions nécessaires à sa politique de développement.



En choisissant les anciens locaux de l'entreprise Demo, Michel Morin vient de trouver les conditions idéales pour installer ses énormes presses et stocker les imposants matériaux fabriqués et utilisés au montage d'une piscine. *« La fabrication, l'assemblage et la préparation de toutes nos piscines seront prochainement réalisés sur notre site. Cet investissement dans une nouvelle unité de production était devenu urgent face à notre croissance mais aussi pour consolider durablement le développement de l'entreprise »* assure le créateur de Mondial Piscine, idéalement placée sur un secteur en pleine expansion. Or, malgré sa jeunesse, Mondial Piscine a déjà réussi à s'imposer sur ce marché porteur. *« Vous retrouvez des piscines partout aujourd'hui, et pas seulement dans le sud. Nous avons par exemple d'excellents résultats en Belgique. Mais nous développons également nos activités au Portugal*

où nous venons de créer une filiale ». D'où les légitimes ambitions du patron de Mondial Piscine pour l'avenir. *« Nous sommes dix salariés à ce jour. Mais nous comptons augmenter rapidement de 30% nos activités sur le site de Cérans-Foulletourte »* annonce Michel Morin qui travaille exclusivement avec les professionnels. Ce succès grandissant, il le doit surtout à l'ingéniosité de son concept. *« Notre produit nous permet de prendre le pas sur la fabrication traditionnelle d'une piscine. Notre système de construction assure une belle marge d'économie au client grâce à la simplification du montage et au gain de temps nécessaire à la réalisation d'une piscine ».*

Des atouts que l'entreprise de Cérans-Foulletourte entend bien exploiter pour accroître ses activités et créer, dans la foulée, de nouveaux emplois.



Un concept ingénieux

Mondial Piscine utilise des panneaux en polypropylène, garant de longévité, fiabilité et solidité reconnues. Ils sont conçus pour recevoir le béton et pour garantir la résistance d'un ouvrage, ainsi que les déformations dues au gel ou aux mouvements de terrain. L'assemblage des panneaux est facilité par un ingénieux système de glissière. Montée sur des plots réglables en hauteur, la piscine est alors parfaitement de niveau.

L'entreprise sarthoise, qui bénéficie de l'avis technique du Centre Scientifique des Techniques du Bâtiment – une première dans le milieu des fabricants de piscines – s'appuie ainsi sur un savoir-faire performant, innovant et désormais reconnu sur le marché.



Lutte contre la prolifération des ragondins

Depuis 2005, la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles de la Sarthe (FDGDON) lutte, grâce au financement du Conseil général et à l'aide de nombreux volontaires, contre la multiplication des ragondins autour du Loir. Les ragondins et autres rats musqués peuvent être la cause d'une maladie mortelle, la leptospirose, et dégradent leur milieu naturel, le bord des rivières. Pour enrayer leur capacité de démultiplication et leurs nuisances, la FDGDON présidée par Gérard Véron, a fait appel à un réseau de piégeurs volontaires sur chaque commune concernée. Après la campagne fructueuse sur le bassin du Loir débutée en 2005, d'autres rivières sarthoises devraient profiter de la lutte contre ces nuisibles. Le Conseil général de la Sarthe finance le matériel nécessaire aux techniciens de la fédération et aux piégeurs.

Chambre d'agriculture de la Sarthe

Jean-Loïc Landrein, nouveau président

Jean-Loïc Landrein, agriculteur à Roupperoux-le-Coquet, vient d'être élu nouveau président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe pour six ans. Cette structure consulaire oriente la politique départementale de la filière agricole. Interview.



La Sarthe : Quels types de partenariats entretenez-vous avec le Conseil général ?

Jean-Loïc Landrein : Avec le Conseil général, nous travaillons en étroite collaboration pour définir les priorités de l'agriculture sarthoise comme le bâti agricole, l'aide aux jeunes exploitants, le soutien à certaines productions, le soutien à certaines productions, la recherche et l'innovation, etc. Nous menons également des actions conjointes sur l'énergie. Un prochain forum sur l'environnement et l'énergie pour le volet agricole devrait d'ailleurs avoir lieu au mois de septembre.

LS : Vous venez de prendre vos fonctions au poste de président, inscrivez-vous votre politique agricole dans la continuité ?

J-LL : Il n'y aura pas de changement fondamental dans la politique menée. Nous essaierons d'insister sur l'accompagnement des exploitants sur les plans de la technique, de l'information et de la

formation, ce qui constitue, à mon avis, notre mission de base.

LS : En parlant de formation, qu'envisagez-vous de faire pour aider les jeunes agriculteurs à s'installer en Sarthe ?

J-LL : Comme partout en France, beaucoup d'agriculteurs s'apprentent à partir en retraite en laissant leur exploitation. Il s'agit d'essayer de conserver le ratio de renouvellement des exploitants. Comme pour chaque métier, il faut que les jeunes aient la possibilité de dégager des revenus par leur activité. A nous de travailler dans ce sens en menant des politiques de prix intéressantes pour qu'ils puissent gagner leur vie correctement.

LS : Plus généralement, quelles sont les forces de l'agriculture sarthoise ?

J-LL : Nous avons en Sarthe des productions labellisées à forte valeur ajoutée et donc de qualité. De même, nos 4500 exploitations ont des activités diversifiées qui les rendent un peu moins vulnérables à la conjoncture. Sa grande force c'est également d'être fortement ancrée dans le paysage économique. En amont ou en aval de la production, la filière agricole fait travailler beaucoup d'actifs en Sarthe.

Pôle d'échange multimodal du Mans

Le Conseil général finance la halte routière

Dans la construction du pôle d'échange multimodal en gare du Mans, regroupant plusieurs modes de transport, le Conseil général finance la construction de la halte routière, opérationnelle en 2009. Un investissement conséquent pour mieux répondre aux attentes de la population sarthoise.

Les travaux se déroulent au pas de charge. Le pôle d'échange multimodal (PEM) en construction sur le site de la gare du Mans intégrera sur un même lieu plusieurs modes de transport, dont les autocars interurbains et régionaux. Le Conseil général profite ainsi de ce réaménagement au cœur de la ville pour déplacer sa gare routière destinée aux Transports Interurbains de la Sarthe (TIS) en l'intégrant à ce futur pôle d'échange multimodal.

Le transport par autocar tient une place de choix en Sarthe et la gare routière du Mans constitue une importante plaque tournante. Grâce à ce pôle d'échange multimodal au cœur de la ville, les usagers des Transports Interurbains de

la Sarthe vont bénéficier de la proximité du tramway mais aussi du transport ferroviaire. Une interconnection idéale pour ainsi favoriser le déplacement des sarthois.

Présent aux côtés de Jean-Claude Boulard, maire du Mans et Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire, lors d'une visite de chantier, Roland du Luart, président du Conseil général, a rappelé l'investissement significatif du Département consacré à la construction de cette future halte routière tout en rappelant l'importance de " *ce nouveau point d'ancrage du réseau des transports interurbains de la Sarthe pour mieux répondre aux besoins et attentes de la population* " .



Coût et financement

Au travers de sa participation, le Conseil général finance plus particulièrement la construction de la halte routière, prévue en 2009. En effet, il interviendra à hauteur de 95 % du coût de cette opération.

Au final, le Conseil général de la Sarthe participera à hauteur de 7,056 M€ sur le coût total du pôle d'échange multimodal, qui s'élève à 49,63 M€.





Les TIS en chiffres

Aujourd'hui, 17 lignes régulières du réseau des Transports Interurbains de la Sarthe (TIS) relient quotidiennement Le Mans à 162 communes, desservant ainsi plus de 300 000 habitants.

2 000 000 voyageurs ont emprunté les TIS en 2006, dont 1 400 000 élèves.

Les 330 cars sarthois parcourent près de 35 000 km par jour de classe, soit 5 700 000 km par an.

De plus, la mise en place en 2006 d'une nouvelle tarification articulée autour du billet à 2 €, quel que soit le trajet parcouru, a permis d'augmenter de 60 % la fréquentation des voyageurs.

Expérimentation unique en France

Deux TIS roulent au biodiesel et à l'urée

Le Conseil général a démarré une expérience de développement durable sur deux de ses 70 cars de transports interurbains (TIS). L'expérimentation consiste à allier deux carburants "verts" pour l'alimentation des véhicules : le biodiesel et l'urée.

Une nouvelle norme européenne impose aux collectivités d'installer sur leurs cars un réservoir



d'urée pour limiter les émissions d'oxyde d'azote. Ce dispositif n'étant pas prévu pour des véhicules fonctionnant aux biocarburants, le Conseil général tente une expérience unique qui allie le biodiesel et l'urée sur deux de ses cars TIS.

L'intérêt de cette expérimentation est d'associer deux procédés différents :

le biocarburant agissant sur les émissions de gaz carbonique et l'urée sur les oxydes d'azote grâce à un pot catalytique. Une nouvelle fois, cette initiative est une première en France pour un réseau interurbain. La Sarthe avait déjà été le premier département à utiliser durablement le biodiesel (70 % gazole + 30 % d'ester de colza) sur l'ensemble des ses véhicules de transports Interurbains.

Pour cette nouvelle expérimentation, après quelques mois de fonctionnement sur les deux cars, le bilan semble très positif. Les véhicules se comportent de manière très satisfaisante. Aucun problème mécanique, de perte de puissance ou de surconsommation n'est à constater. Une analyse complète à venir permettra de déterminer si cette nouvelle pratique peut être étendue au reste de la flotte. Si tel est le cas, d'autres départements pourraient suivre l'exemple de la Sarthe.

Chantiers routiers

L'été en bleu de chauffe

Durant la belle saison, les chantiers vont se multiplier sur les routes sarthoises. Ainsi, en consacrant un effort conséquent à l'entretien, la modernisation et la rénovation du réseau départemental, le Conseil général œuvre sans relâche pour garantir aux usagers de meilleures conditions de circulation. Le point sur les travaux.

Voici la liste des principaux chantiers programmés durant l'été pour s'achever d'ici à l'automne prochain :

- Démolition et reconstruction du pont de la RD 38 sur l'Orne Saosnoise à Montbizot. Les travaux consistent à remplacer l'ouvrage métallique par un ouvrage en béton avec des trottoirs d'1,50 m



plus large qu'avant. Montant des travaux : 380 000 €.

- Liaison RD 31- RD 22 à Vallon-sur-Gée avec la réalisation d'une route départementale sur une voie communale pour éviter le bourg (L 670 m). Les travaux sont estimés à 275 000 €.

- Fin de l'aménagement de la RD 305 entre Vaas et Château-du-Loir. Les travaux de renforcement et d'élargissement de la chaussée sur 1900 m entre l'autoroute A28 et la dernière section aménagée ont commencé en avril et vont s'achever à la fin du mois de juillet.

- Les travaux d'élargissement, de rectification de virage et de renforcement de chaussée au nord de la Croix des cinq Charmes sur les communes de La Chapelle-du-Bois et de Nogent-Le-Bernard devraient commencer deuxième quinzaine de juin par la libération des emprises et se poursuivre jusqu'à fin octobre.

- Liaison RD 1 – RD 323 à Cherré avec la réalisation de la partie de la voie nouvelle située dans la ZA du Coutier entre la RD 1 et la RD 98. Les travaux (1 400 000 €)

de terrassement commencent à partir du 18 juin. La chaussée sera achevée à l'automne. Il s'agit de la première section de cette liaison de 4200 m qui permettra, à terme, de rejoindre le rond-point de la zone des Ajeux implanté sur la route de Paris RD 323 (ex RN23). Ainsi les zones industrielles du secteur de La Ferté-Bernard seront reliées. L'accès à l'autoroute A11 en venant de Mamers sera sécurisé et passera loin des agglomérations.

- Démolition de l'ancien pont qui permettait de franchir la voie SNCF entre Saint-Martin-des-Monts et la Ferté-Bernard, près de la déchetterie. Cette démolition est programmée début septembre. Réseau Ferré de France impose la démolition de ce pont qui a été remplacé par le pont neuf de la RD 316 en service depuis fin 2004.

- RD 35 entre Chevillé et Chantenay-Villedieu, modernisation de 5,1 km, consistant en un renforcement et un élargissement de la chaussée à 6 m avec rectification de deux virages et sécurisation des carrefours. Ces travaux d'un montant de 1,4 M€ ont débuté à la mi-mai 2007.



Déviations de Sablé-sur-Sarthe

Le Conseil général de la Sarthe a délibéré pour retenir le tracé du projet de déviation de Sablé-sur-Sarthe. Devenue nécessaire, la déviation devrait ainsi impliquer la construction de 12,5 Km d'une route de deux voies au sud et à l'ouest de la ville.

Les enjeux majeurs de la déviation sont les suivants :

- favoriser les déplacements " grande distance "
- promouvoir le développement des pôles d'activités de Sablé-sur-Sarthe
- améliorer le cadre de vie des habitants du centre-ville et des riverains des grands axes
- faciliter les liaisons entre les zones d'habitat et les zones d'activités
- améliorer et sécuriser les échanges entre Sablé-sur-Sarthe et les communes voisines

Ce tracé est diffusé dans les quatre mairies concernées par le projet.

Il est également disponible sur Internet à l'adresse www.cg72.fr



Pourquoi composter ?

- Pour améliorer la fertilité de votre jardin
- Alléger votre poubelle
- Participer à la protection de l'environnement

Le compostage, comment faire ?

- Mélanger à parts égales les déchets dits « verts » (déchets de cuisine, épluchures, gazon, fleurs fanées...) et les déchets dits « bruns » (feuilles, petites tailles de haies, café, thé, coquilles d'oeufs...).
- Bien aérer, brasser et surveiller l'humidité : ni trop sec, ni trop humide.
- Utiliser en paillage ou en rempotage selon la maturité.

Le compostage individuel

Un geste simple pour l'environnement

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation pour informer sur la prévention de la production des déchets, le Conseil général incite également les sarthois à trier leurs déchets et à composter leurs détritux végétaux.



Photo ADEME

Le compostage permet de réduire le volume des ordures ménagères, et de réutiliser à 100 % les déchets végétaux pour produire gratuitement du terreau et enrichir le sol de façon naturelle. En Sarthe, 34 260 tonnes de déchets verts, soit 62 kg/habitant/an, ont été collectées dans les déchetteries en 2005. Autant de matières qui auraient pu se transformer en compost sur place.

La plupart des collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers proposent des composteurs aux habitants. La grande majorité des bacs mis à disposition entre 8 et 25 €, ont une capacité de 320 litres. Des guides de compostage sont également disponibles auprès de ces structures pour acquérir les techniques simples de la réalisation d'un compost.

Ainsi, chacun peut réduire le volume de sa poubelle ménagère de près de 35 % en compostant ses déchets verts et, le saviez-vous, en triant le papier absorbant, les mouchoirs en papier, la sciure et la cendre de bois non traité en petite quantité.

Le Conseil général publie chaque trimestre dans le "Jardinier Sarthois", bulletin d'information à destination des amoureux du jardinage, une page sur le compostage individuel, les méthodes, les conseils et astuces.

Pour plus d'informations sur le compostage, pour connaître la liste des collectivités distribuant des composteurs et pour retrouver les articles du "Jardinier Sarthois" rendez-vous sur le site www.cg72.fr/prevenvironnement.

Conseil général des Jeunes

Sous le signe des ouvertures

Le Conseil général des Jeunes fait peau neuve en proposant aux collèges sarthois de valoriser leurs projets à dimension citoyenne. Les actions concernées ? Du développement durable avec le tri des déchets ou la réduction des gaz à effet de serre, de l'humanitaire avec des groupes de jeunes qui œuvrent pour des enfants défavorisés, pour des handicapés, ce sont au total sept projets qui ont été présentés par les établissements sarthois.

Le 13 juin prochain le Conseil général des Jeunes se réunira à l'abbaye de l'Epau pour achever une fructueuse année de travail. Tout se passera " grandeur nature " comme pour les seniors : les élus juniors siègeront autour des bureaux des élus, présenteront leurs rapports au micro à la tribune et voteront pour ou contre les propositions présentées.

Ce rassemblement vient aussi en clôture d'une année rondement menée sous le signe de l'ouverture vers les établissements. La collaboration avec le collège Saint-Julien qui a permis, le 23 mai dernier, à des élèves venus de tout le département, de se retrouver à Saint-Léonard-des-Bois pour une journée consacrée au développement durable, en offre la parfaite

illustration. Pendant que les uns testaient le grand jeu de l'environnement, créé en coopération avec une école irlandaise, les autres participaient aux ateliers de découverte mis en place par des associations " science et nature ". Le tout a été clôturé par un goûter bio sarthois. Une belle initiative du l'éco-club du collège Saint-Julien dont les membres motivés ont rejoint le Conseil général des Jeunes pour faire de cette journée une réussite.

Une excellente opération de sensibilisation qui devrait, sans nul doute, trouver un heureux prolongement lors des futures actions du Conseil général des Jeunes, plus que jamais décidé à s'investir en faveur de la préservation de l'environnement et de la cause humanitaire...



Conseil général de la Sarthe

Conseil Général des Jeunes

www.cg72.fr/cgjeunes

Un site web dédié aux projets et à l'actualité du Conseil général des Jeunes. Un portail pour valoriser les actions citoyennes, les idées innovantes et les bonnes pratiques.

La présidence

- **Président du Conseil général des Jeunes :**
Alexandre Aubras, collège Sainte Anne, Sablé-sur-Sarthe
- **1^{ère} Vice-Présidente :**
Sixtine Corbes, collège Saint-Michel, Loué
- **2nd Vice-président :**
Pierre Gaultier, collège du Vieux-Chêne, La Flèche

Le magazine du Conseil général

La Voix au Chapitre sur Internet

Pour la Voix au Chapitre, un mini-site vient de voir le jour. Les curieux ont accès au calendrier, aux photos des dernières conférences, à un plan d'accès et peuvent s'inscrire par mail.

Adresse : www.voixauchapitre.sarthe.com

Suivez les grands moments de chez VOUS

Sur www.sarthe.com, le Conseil général propose aux Internaute de la Sarthe et d'ailleurs plusieurs fois par an de suivre en temps réel les grands événements du département : bateau Fermiers de Loué-Sarthe en 2006, Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire tous les ans en avril, les écuries sarthoises pendant les 24 heures du Mans. Le Conseil général place les internautes au cœur des moments forts de la vie du département.

Internet

Le nouveau sarthe.com est arrivé !

A l'adresse www.sarthe.com, un nouveau site a vu le jour, plus clair, plus moderne, plus pratique.



Il y a 10 ans, le Conseil général de la Sarthe faisait son entrée sur la toile avec un site alors précurseur. En 2007, après de multiples évolutions, le www.sarthe.com vient de s'offrir un nouveau lifting. Plus ergonomique, plus simple, il propose en 6 thèmes, un panorama complet du territoire (La Sarthe en 1 clic, Economie, Culture et patrimoine, Sports, Conseil général et Pratique). Actualités et Agenda figurent en bonne place de même que les adresses des services publics, les chiffres clés, les cartes, les galeries d'images, de vidéos... En une centaine de pages, de chez vous, vous saurez tout sur la Sarthe.

Véritable porte d'entrée vers tous les sites du Département, on accède bien sûr au site du Conseil général et à tous ses " e-services " (recherche de délibérations, d'itinéraires de cars, d'assistantes maternelles, etc...), à ceux des Archives

Départementales, du Comité départemental du Tourisme, de la Bibliothèque départementale, de Sarthe Expansion, du Centre Culturel de la Sarthe... et de bien d'autres encore.

Organisateurs d'événements : à vos claviers !

L'une des nouvelles fonctionnalités du site, c'est la possibilité pour les organisateurs de manifestations de soumettre leur événement à l'agenda de www.sarthe.com.

Rien n'est plus simple : dans la rubrique Agenda, rendez-vous sur le formulaire " Soumettre un événement ". Une fois rempli et validé, il sera automatiquement envoyé au webmaster, qui mettra le rendez-vous en ligne.

La Sarthe en tête sur le net

Le premier " baromètre national de l'accessibilité en ligne des données publiques à l'attention des acteurs économiques " réalisé par " secteurpublic.fr ", place **la Sarthe en tête des Conseils généraux**, et 2^{ème} collectivité ex-aequo sur 415, tous niveaux confondus. La mise en ligne des informations budgétaires, des délibérations et des données organisationnelles, mais aussi l'utilisation systématique de la plate-forme " Achats publics sarthois " pour les marchés publics sont autant d'atouts qui ont permis cette encourageante distinction.

Adresses utiles

Faire du Sport en Sarthe

•• Se renseigner, s'informer

La Maison des sports

La Maison des sports de la Sarthe, initiée il y a 10 ans par le Conseil général, est le lieu de rencontre, d'informations et de renseignements sur la pratique sportive en Sarthe. 22 comités départementaux y sont représentés. C'est le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) qui en assure la gestion.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif - CDOS

Cette association loi 1901 est composée des représentants départementaux et nationaux de la pratique sportive. A l'échelon départemental, le CDOS représente le Comité National Olympique et Sportif français. Il est chargé de sauvegarder et développer les valeurs de l'Olympisme et de favoriser et pérenniser la pratique sportive dans le département. Pour tous renseignements sur les clubs, la pratique, les sportifs de haut niveau...

Maison des Sports - CDOS

32 rue Paul Courboulay
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 43 57 75

Fax : 02 43 43 57 76

E-mail : sarthe@franceolympique.com

<http://sarthe.franceolympique.com>



•• Pratiquer

Vous souhaitez vous inscrire dans un club sportif pour découvrir une discipline, pour vous perfectionner, pour trouver une structure encadrante, retrouvez la liste des **comités départementaux** des différentes disciplines sur www.sarthe.com.

•• Etre aidé

Le Bureau des sports du Conseil général, créé il y a un an, intervient dans l'attribution des aides pour la construction d'équipements sportifs, aux sportifs de haut niveau, aux clubs évoluant en national.

Bureau des sports

32 place des comtes du Maine

72000 Le Mans

Tél. : 02 43 54 79 79



•• Etre encadré

L'APES 72 : Association pour la Promotion de l'Emploi sportif en Sarthe

Depuis 14 ans l'APES 72 met des éducateurs sportifs et des animateurs socio-culturels à la disposition des clubs, des écoles et des associations. Ils peuvent intervenir ponctuellement auprès de tous publics : enfants, adultes, personnes handicapées... L'association assure également la gestion administrative d'employeurs du milieu sportif, socio-culturel et des intermittents du spectacle. Elle anime le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (C.R.I.B.) en donnant des conseils en matière administrative, comptable et juridique.

APES 72

Maison des Sports

32 rue Paul Courboulay

72000 Le Mans

Tél. : 02 43 43 57 77

Fax : 02 43 43 57 76

E-mail : apes72@wanadoo.fr

<http://asso.proxiland.fr/apes72>



Sur www.cg72.fr/sports

• • Toute la politique sportive du Conseil général est décrite sur www.cg72.fr/sports :

- Le sport amateur
- Le sport de haut niveau
- Le sport de nature
- Les équipements sportifs
- Les organisations de manifestations.

• • Téléchargez également les formulaires de demande de subvention pour :

- Organiser une manifestation sportive
- Aider un club évoluant au niveau national
- Obtenir une bourse d'athlète de haut niveau
- Financer les déplacements des athlètes en phase finale de championnat de France
- Soutenir les contrats d'objectifs des comités départementaux



La faculté de médecine d'Angers, un partenaire de choix

Le Conseil général a souhaité nouer des relations avec la faculté de médecine d'Angers afin que les mesures et les offres du département de la Sarthe soient relayées auprès du public concerné, c'est-à-dire les internes en médecine générale. Jean-Paul Saint André, Doyen de la Faculté de Médecine d'Angers et Emmanuel Gallot, Président de l'IMGA, syndicat des Internes en Médecine Générale d'Angers, ont répondu favorablement à la sollicitation du Conseil général. Ils sont désormais les relais et vecteurs de communication auprès des étudiants d'Angers. Pierre Hellier a d'ailleurs pu les rencontrer afin de leur présenter l'exercice de la médecine en milieu rural et les atouts de la Sarthe.

Démographie médicale

La Sarthe veut séduire les médecins

Pour encourager les médecins et futurs praticiens à s'installer en Sarthe, le Conseil général prend des mesures attractives. Questions à Pierre Hellier, vice-président du Conseil général.



Pourquoi attirer les médecins en Sarthe ?

En Sarthe, plusieurs zones sont reconnues déficitaires par la Mission Régionale de Santé en matière de démographie médicale. Les professionnels de santé et particulièrement les médecins ne sont pas assez nombreux dans notre département. Il y a urgence car la moyenne d'âge des médecins de la Sarthe est de 55 ans.

Comment le Conseil général compte-t-il agir pour les attirer ?

Nous allons agir à plusieurs niveaux. En direction des médecins déjà diplômés pour répondre à l'urgence immédiate. Il nous faut organiser leur arrivée chez nous et leur démontrer que la Sarthe est attractive. Ce qui veut dire faciliter, dans tous les domaines, leur installation en aidant notamment les contacts avec les élus, leurs futurs collègues, la population, etc...

Nous venons, à titre expérimental, de faire une aide à l'investissement pour la maison médicale de Luché-Pringé. Nous en ferons le bilan à la fin de l'année et nous pourrions l'étendre à d'autres territoires.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre en direction des étudiants en médecine ?

Pour préparer l'avenir, il faut réconcilier les étudiants avec le métier de médecin généraliste et surtout en milieu rural. Une aide financière sera accordée aux stagiaires en Sarthe et nous aiderons à financer les études en Internat des futurs médecins, à condition qu'ils s'engagent à exercer au minimum 5 ans dans nos zones déficitaires.

Le Conseil général de la Sarthe fera, dans les limites fixées par la loi, tout pour attirer les professionnels de santé afin que l'on puisse se faire soigner partout dans notre département.

Services aux personnes

L'association d'aide à domicile, un partenaire de qualité

Pour mettre en œuvre ses nombreuses prestations auprès des personnes âgées, handicapées et des familles, le Conseil général fait appel à la compétence de structures habilitées. L'association d'aide à domicile AAFP/CSF intervenant pour le Département fête bientôt ses 60 ans de soutien auprès des familles.

L'Association d'Aide Familiale Populaire (AAFP) du Mans a été créée en 1948 par des bénévoles de la Confédération Syndicale des Familles (CSF). Après 60 ans d'exercice, la structure continue d'offrir aux familles et aux personnes dépendantes les multiples aides précieuses du quotidien : tâches ménagères, portage des repas à domicile, assistance médicale, soutien administratif.

L'association sarthoise, habilitée pour remplir les missions que lui confie le Département, emploie près de 700 salariés et intervient auprès de plus de 3 440 familles en Sarthe. Deuxième partenaire du Conseil général pour l'aide à domicile, elle intervient par exemple auprès de 542 bénéficiaires de l'Aide aux Personnes Agées (APA) attribuée par le Département.

L'association s'est récemment installée rue de Pied Sec au Mans, au-dessus de la Maison départementale des Personnes

Handicapées. Les nouveaux locaux permettent une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, une excellente qualité de l'accueil et de meilleures conditions de travail pour les salariés.

“ Faisons en sorte que notre travail en commun, que notre étroite collaboration dure le plus longtemps possible. Nous sommes attachés à votre compétence mise à disposition des personnes en difficulté. Vous nous aidez ainsi à remplir les objectifs que le Conseil général s'est fixé dans le Schéma départemental des Personnes Agées ” a rappelé Béatrice Pavy, présidente de la commission des Affaires Sociales à Jean-Louis Lemierre, président de l'association, lors de l'inauguration des nouveaux locaux.

Un exemple d'intégration

A la Ferté-Bernard, l'entreprise Johnson Controls vient d'inaugurer dans ses locaux un atelier dédié au travail de personnes handicapées.

L'espace de travail adapté au sein de la société Johnson Controls, récemment inauguré par Charles Somaré, conseiller général, se trouve ainsi hors les murs de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) “ Le Tertre ” d'où sont issues les personnes handicapées.

Les quelque vingt travailleurs se rendront chaque jour au travail non plus dans leur centre mais dans leur entreprise. Ils effectueront donc leurs tâches de préparation d'éléments de tableaux de bord automobiles, de montage de cartons et d'opérations de tri sélectif sur place.

Cette démarche innovante permet de supprimer des coûts inutiles de transport de marchandises. Mais avant tout, elle représente une avancée significative dans l'intégration des personnes handicapées au monde du travail, tout en conservant un encadrement adapté.





MONTFORT-LE-GESNOIS

La nouvelle gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière a été inaugurée par Roland du Luart, président du Conseil général, Michel Camux, préfet, Marcel-Pierre Cléach, sénateur, Jean-Marie Geveaux, député, le Général de brigade Cabrieres et en présence de Claude Drouaux, maire de la commune. La brigade de Saint-Mars-la-Brière, qui couvre un secteur de 14 communes pour un total de 25 000 habitants, dispose désormais de locaux très fonctionnels, idéalement situés au sein du complexe des Châtagnes. L'effectif est de dix militaires. Outre le local de service, plusieurs bâtiments abritent des habitations F5 et F4 pour les familles des gendarmes. Le coût total de l'opération s'élève à 2,1 M€. Le Conseil général contribue à hauteur de 1 882 447 € au financement de cette nouvelle gendarmerie, le complément de l'enveloppe étant pris en charge par l'Etat. Général de brigade Cabrieres

VIBRAYE

C'est en présence de Marie-Solange d'Harcourt, conseiller général et Dominique Le Mener, député, que s'est déroulée l'inauguration de l'église Saint-Etienne à Valennes au terme de longs travaux de restauration. " Elle concourt à l'embellissement du centre-bourg et témoigne de l'attachement des Valennois à leur patrimoine " devait se féliciter Gérard Vadé,

maire de la commune. Malgré la difficulté de la tâche et afin d'assurer la pérennité de ce patrimoine communal, le résultat est à la hauteur de l'investissement et du travail réalisé. Un effort important puisque le coût de cette opération de restauration de l'église Saint-Etienne s'élève à 468 605 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 134 283 €.



ECOMMOY

Plus de 2000 jeunes visiteurs ont parcouru les allées du 7^{ème} Forum des métiers à Ecommoy. Organisé tous les deux ans par la Communauté de communes Orée de Bercé-Belinois, il a pour objectif d'informer les élèves sur les formations, de mettre en exergue l'importance de l'enseignement général et de valoriser de nombreux métiers.

Le Conseil général avait choisi de présenter à cette occasion ses missions en matière sociale avant de livrer aux jeunes visiteurs de nombreuses informations sur les métiers exercés dans ce domaine au sein de la collectivité départementale. Une présentation fort appréciée qui aura permis au jeune public de réfléchir sur son devenir et les orientations à choisir.

TUFFÉ



Après 5 ans de travaux, l'église de Prévelles a réouvert ses portes, pour le plus grand plaisir des habitants de la commune. Roland du Luart, président du Conseil général, accompagné de Dominique Le Mener, député de la circonscription, Jean-Carles Grelier président de la communauté de communes de l'Huisne sarthoise et Gilbert Collet, maire, ont inauguré l'église romane à l'issue des travaux de réfection de la couverture et des façades. Roland du Luart a félicité le maire pour la remarquable rénovation de l'édifice. L'église de la commune retrouve ainsi ses lettres de noblesse. Le Conseil général a financé le tiers des travaux et l'association de sauvegarde de l'Art Français a également apporté sa contribution.

LA FERTÉ-BERNARD



Cela faisait près de vingt ans que Georges Fouasnon et son équipe municipale y pensaient. Aussi, lorsque Roland du Luart, président du Conseil général a coupé le traditionnel ruban tricolore, l'émotion et la fierté étaient grandes parmi les élus locaux. L'embellissement du centre bourg et les travaux de sécurité avec notamment l'instauration d'une zone 30 km/h et des priorités à droite, sont désormais une réalité dans le village de La Chapelle-du-Bois. Le résultat est tout à la fois esthétique et de qualité. " *C'est un investissement important pour la commune qui, en créant des zones artisanales, a su se donner les moyens financiers pour les réaliser* " devait souligner Roland du Luart, lors de l'inauguration à laquelle assistaient Pierre Coutable, maire de La Ferté-Bernard, Jean-Carles Grelier, président de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise et Dominique Le Mener, député. Le coût des travaux est estimé à 946 000 €. La commune a bénéficié d'une aide de 167 000 € de la part du Conseil général.

CHÂTEAU-DU-LOIR

C'est sous le soleil que s'est déroulée l'inauguration de la place Clemenceau à Château-du-Loir. Un lieu très agréable, né du souhait des élus locaux de reconquérir ce vaste espace, situé au cœur de la cité. Au fil des ans, ce sont tout d'abord les services qui se sont appropriés la place avant qu'un aménagement urbain et environnemental harmonieux ne soit imposé pour offrir aujourd'hui un cadre de vie réussi. Les travaux d'aménagement de la place Clemenceau ont été réalisés en plusieurs phases avec la création d'espaces verts et d'un bassin avec jets d'eau. Au total, le coût du chantier s'élève à 1,3 M€. Le Conseil général, représenté lors

de l'inauguration par Roland du Luart et Béatrice Pavy, a participé à hauteur de 168 000 € à la transformation de cet espace dans lequel, Roland Séjourné, maire de la commune voit " *un symbole fort de la ville* ".



FRESNAY-SUR-SARTHE

A Fresnay-sur-Sarthe, le sport tient une place de choix. Parmi les multiples activités pratiquées figure celle des arts martiaux qui attirent de nombreux jeunes pratiquants. En inaugurant la toute nouvelle salle consacrée à ces disciplines, Pierre Hellier, député, Fabienne Labrette-Ménager, conseiller général, François Bonnet, sous-préfet, Jean-Louis Clément, président de la Communauté de communes des Alpes Mancelles et Dominique Emery, maire, ont répondu à l'attente des deux clubs de judo du canton et des élèves du

collège. Ce nouveau bâtiment à ossature en bois est le résultat d'une réflexion globale qui va permettre aux adeptes des sports martiaux de pratiquer dans les meilleures conditions possibles.

Une opération exemplaire dont le coût s'élève à 410 301 € financé avec l'aide du Conseil général à hauteur de 139 477 €, du Pays de la Haute Sarthe, présidé par François Robin, également présent lors de l'inauguration, et de la Communauté de communes des Alpes Mancelles pour 239 644 €.





PONTVALLAIN

Gérard Véron, conseiller général et président de la Communauté de communes du Canton de Pontvallain a accueilli Roland du Luart, président du Conseil général à Cérans-Foulletourte pour signer la convention de développement local. Cette vingtième convention qui lie le Département avec la structure communautaire permet notamment à la Communauté de communes de se doter de projets structurants

tels que les 21 chalets touristiques de la base de Loisirs de Mansigné. De même, le Conseil général s'engage d'ores et déjà à financer cinq opérations dans les domaines de l'éducation, du sport et de la culture sur la période 2007 à 2009. Enfin, cette convention permet à la Communauté de communes de recevoir 16 950 € par an pour soutenir des petits projets qui favorisent le développement local.

BALLON

A Sainte-Jamme-sur-Sarthe, les habitants peuvent désormais dévorer les livres et ouvrages de leur toute nouvelle bibliothèque. Inauguré par Michel Terral, conseiller général, Dominique Le Mener, député, André Beury, maire, l'ensemble de 260 m² propose près de 5500 ouvrages consultables par le public. Située entre les écoles et la maison de retraite, la nouvelle bibliothèque symbolise le lien entre les générations. Le Conseil général a apporté son soutien financier dans le cadre du " plan lecture publique " qu'il a engagé, favorisant ainsi l'accès à la lecture par de nouvelles structures et la dotation en ouvrages de références.



SABLÉ-SUR-SARTHE

Durement frappée par les inondations de 1995 et 1999, la ville de Sablé-sur-Sarthe a décidé d'agir pour limiter les conséquences d'éventuelles nouvelles crues en remplaçant le barrage par des clapets mobiles. Les travaux réalisés à l'automne 2006 ont permis la pose d'un premier clapet. La seconde phase qui vient de démarrer permettra d'installer les trois autres clapets mobiles, larges de 17 mètres et séparés par des piles de béton. La fin des travaux est prévue en novembre 2007. Le coût de ce projet porté par le Conseil général s'élève à 2 575 000 € TTC. Il est soutenu financièrement par la commune de Sablé-sur-Sarthe, l'Etat et la Région.

LE MANS SUD-OUEST



Les grands travaux du collège Maroc-Huchepie sont désormais achevés et l'équipe administrative a pu investir son nouveau bâtiment. Les élèves ont quant à eux découvert de nouvelles salles de classes notamment d'art plastique et de musique, ainsi que des sanitaires neufs. Le Conseil général poursuit la rénovation des 58 collèges sarthois à sa charge. Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports et André Langevin, conseiller général, ont constaté la qualité des travaux effectués et la modularité des mobiliers installés. Le Département a financé ces travaux comprenant la démolition des anciennes structures et la reconstruction d'un bâtiment Administration, d'un hall d'accueil, du logement du gardien, de trois salles pédagogiques et des sanitaires élèves à hauteur de 1,9 M€.

MONTFORT-LE-GESNOIS



La commune du Breil-sur-Mérize s'agrandit peu à peu au rythme des nouveaux habitants. En conséquence, l'amélioration des infrastructures locales est l'un des objectifs de la municipalité. Parmi les priorités, l'école communale où deux classes ont été créées dans un ancien logement de fonction à l'étage de l'établissement. Inaugurée par Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général, en présence de Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois et de Jean-Marie Geveaux, député, cette opération témoigne du dynamisme de l'école communale, désormais dotée de 9 classes pour 171 enfants scolarisés cette année. " *Nous prévoyons de passer à 180 élèves à la rentrée* " devait confier Serge Marchal, le maire, lors de la visite des nouveaux locaux. Au total, le coût de cette double réhabilitation s'élève à 127 634 € subventionné à hauteur de 32 780 € par le Conseil général.

Parallèlement, la commune a également procédé à d'importants travaux dans la mairie, qui dispose maintenant d'un hall d'accueil très fonctionnel.

SARTHE

Cinq représentants de la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina Faso (FEPABE) ont rencontré Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général et Gérard Véron, président de la commission de l'Agriculture et de l'Équipement rural à l'abbaye de l'Épau. L'occasion d'échanger points de vues et expériences sur les agricultures française et burkinabée.

Organisée par l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) départementale, la visite des cinq élus des unions provinciales agricoles du Burkina Faso, a permis aux deux élus du Conseil général de découvrir l'organisation agricole burkinabée. Les membres de la fédération ont expliqué le fonctionnement de la FEPABE qui

gère les filières céréalières et maraîchères nationales.

A son tour, Marcel-Pierre Cléach a présenté la Sarthe à ses hôtes tandis que Gérard Véron a développé les aspects agricoles du département. Les élus sarthois en ont profité pour souffler quelques conseils à leurs homologues.



LA FERTÉ-BERNARD

L'entreprise Souriau, implantée dans le département depuis 40 ans, vient d'inaugurer l'extension de son site de moulage, situé sur la zone d'activité départementale des Ajeux à La Ferté-Bernard. Ce nouvel espace industriel dispose d'une surface de 850 m² pour accueillir une douzaine de presses d'injection plastique. Inaugurée par Roland du Luart, président

du Conseil général, en présence de Charles Somaré, conseiller général, Dominique Le Mener, député, Pierre Coutable, maire et Jean-Carles Grelier, président de la Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise, cette nouvelle unité de production s'inscrit parfaitement dans le cadre de la stratégie de développement de l'en-



treprise, engagée l'an passé sur son site de Champagné. Leader européen et mondial de la fabrication de connecteurs à destination de l'aéronautique, l'automobile ou de l'espace, Souriau emploie environ 700 personnes sur ses sites sarthois.

Sorties

UN DIMANCHE DE CARACTERE

Dans le cadre des Dimanches de caractère se déroulant de fin mars à fin octobre, la balade commentée " Village à peindre " à Poncé-sur-le-Loir le 24 juin, enchantera les amoureux d'histoire et de légendes. Renseignements et réservations au 02 43 75 99 25 ou sur www.tourisme.sarthe.com.

SELLIG COMIQUE



Sellig a pour ambition de faire éclater de rire le public avec finesse. Vendredi 15 juin, Théâtre Municipal de Mamers à 20h30. Renseignements au 02 43 31 50 04.

PATRIMOINE DU PAYS

La manifestation nationale " Journée du patrimoine du pays " aura lieu le 24 Juin. Les Petites Cités de Caractère de la Sarthe s'animent donc à l'occasion de la 10^e édition sur le thème des " rues et chemins ". Au programme : visites commentées, ateliers et démonstrations de savoir-faire animés par des professionnels de la restauration du patrimoine, parcours de découverte... Programme disponible dans les offices de tourisme.

FETE NATIONALE

Pour la fête du 14 juillet, Château du Loir propose une fête de plein air, des spectacles de rue, un bal et le traditionnel feu d'artifice sonorisé.

ATELIER FAÏENCE

Pendant que les parents découvrent le patrimoine malicornais et la céramique contemporaine à l'Espace Faïence, les mercredis 18 et 25 juillet, l'atelier accueille les enfants pour une séance d'initiation à la poterie. De 15h à 17h. Renseignements et réservations au 02 43 48 07 17 ou par mail espacefaience@wanadoo.fr

LUDOMOMES

Le 30 juin de 15h à 19h, le parc de l'ancien hôpital du Lude se transforme en un parc de jeux géant. Petits et grands viendront s'amuser sur le thème du Far West pour la 4^{ème} édition de Ludomômes. Mine d'or dans l'énorme bac à sable, rodéo, coloriations, rencontre avec le vrai indien Lakota Oyaté... Entrée Libre, Hugh !

SARGESTIVAL BRETON



La Bretagne est à l'honneur

pour le Sargestival de Sargé-lès-Le-Mans du 25 juin au 1^{er} juillet. Plusieurs concerts seront donnés à l'Espace Scélia par des groupes folkloriques bretons, bagadou, cercles, chorale de chants marins et autres groupes de musiques celtiques. Les amateurs de Fest Noz pourront s'en donner à cœur joie le 30 juin sur le parvis de l'Espace Scélia. Renseignements au 02 43 76 38 50 ou sur www.sargeleslemans.fr.

Expositions

PORTRAITS DE FAMILLE

Dans le cadre d'un projet artistique et culturel, les enfants de moyenne et grande section de l'école Marie Curie d'Allonnes exposeront une dizaine de toiles grand format sur leur famille. Exposition du 18 au 30 juin dans le salon de l'hôtel de ville d'Allonnes.

JARDIN

Le Week-end des Jardiniers se déroulera les 2 et 3 juin dans le parc du château du Lude. Pépiniéristes, collectionneurs et décorateurs présenteront l'art du jardin. L'art sera également au cœur de cette édition avec la présence d'une dizaine d'artistes peintres, dont le Sarthois Guy de Malherbe, qui exposeront leurs œuvres sur le thème du potager. Tél. : 02 43 94 60 09.

NOCTAMBULES



Bernard Larvol, photographe et journaliste, a imprimé la nuit des 24 heures du Mans sur papier photo. Entre lumières chatoyantes des voitures filant à toute vitesse et regard hagard des mécaniciens attendant dans les stands, l'osmose est là, le mythe revit. Du 18 au 29 juin à la Bibliothèque d'Aubigné-Racan et du 9 au 30 juillet à celle du Lude.

Théâtre

LUCKY RESTO

La troupe du Marquis Capricieux Au Temple se produira le samedi 23 juin à Asnières-sur-Vègre pour jouer la pièce Lucky Resto. 5 €. Renseignements Association Patrimoine d'Asnières 02 43 92 40 47.

Internet

DECLARATION EN LIGNE

Jusqu'au 30 juin, déclarez vos ressources 2006 à la Caisse d'Allocations familiales CAF de la Sarthe sur internet : www.caf.fr. Pour faciliter vos démarches, munissez vous de votre déclaration pré-remplie. Si vous ne disposez pas d'Internet, la CAF de la Sarthe met à disposition 3 ordinateurs au 178 avenue Bollée au Mans. Pour tous renseignements : 0 820 25 25 25.

RANDO SUR LE NET

Sur www.rando72.fr, les randonneurs pourront découvrir en quelques clics, parcours, activités, astuces, animations, proposés par le Comité départemental de randonnée pédestre.

Concerts

CONCERTS EN LOGES



L'association " Les amis de l'église des Loges " à Coudrecieux organise trois concerts durant l'été : samedi 16 juin à 17h, concert de l'ensemble " les Escholiers de Muscique ", samedi 21 juillet à 17h, concert de l'Ensemble Vocal Giovanni Gabrielli et le Denès Consort de Violes et dimanche 19 août à 17h, récital d'Hélène Maurice, chanteuse canadienne. Renseignements et réservation www.eglisedesloges.fr.st ou au 02 43 35 54 16.

LES NUITS D'ETE

Dans le parc du château de Sablé-sur-Sarthe, **Jim Murple Mémorial** et **Sergent Garcia** se produiront gratuitement sur la scène des Nuits d'été, vendredi 20 juillet. **As de trèfle** et **The Rabeats** joueront également le samedi 21 juillet. A partir de 21 h.

AL TANGO

A partir de 18h30, jeudi 28 juin aux Saulnières du Mans, les élèves du cycle I et II de l'école nationale de musique interprètent " **historias argentinas** ", opéra de poche de Martin Moulin et d'autres tangos écrits par Brigitte Palisson et Stéphane Charlot. A partir de 20h30, place au bal animé par les grands élèves autour des tangos traditionnels argentins. Renseignements 02 43 47 38 62.

STAGE ORCHESTRE



Du 7 au 13 juillet, dans le cadre de l'université d'été du Prieuré de Vivoin, un **stage d'approfondissement sur le travail d'orchestre est proposé aux cordes et vents**. Des concerts gratuits seront donnés à l'issue de leur perfectionnement mercredi 11 juillet à 15h à l'hôpital du Mans, jeudi 12 juillet à 21h à l'église de Chéranéc et vendredi 13 juillet à 21 h au Prieuré de Vivoin.

Pour le stage " Anches " proposé aux bassons, clarinettes et hautbois, un concert aura lieu le samedi 21 juillet dans l'église d'Assé-le-Riboul à 21h (entrée libre).

CONCERT SURPRISE

A l'église Saint Nicolas de Coulaines, un **concert de musique classique surprise** sera donné le dimanche 24 juin à 17h par l'association " Les clefs musicales ". Renseignements au 02 43 23 90 21.

Ouvrages

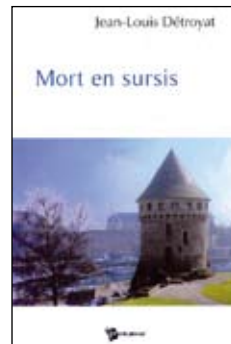
GUIDE BALADO



Edité par les éditions Mondéos, le **guide BaLaDo** permet de se promener, de s'amuser une heure ou une journée dans les Pays de la Loire. Dans cet ouvrage, neufs thèmes comme Nature, Art et métier ou Histoire orientent les visiteurs vers le site de leur choix. Description, cartes, photos, informations pratiques décortiquent 400 balades ligériennes pour occuper son temps libre de façon originale. Disponible dans toutes les librairies et grandes surfaces. 19,90 €.

ROMAN POLICIER

Jean-Louis Détryat, auteur sarthois vient de publier " **Mort en sursis** ", fiction sentimentalo-policrière aux éditions Publibook. Une histoire d'amour, une mort suspecte, une femme prête à tout pour découvrir qui était vraiment son amant perdu, voici les ingrédients d'un bon roman policier. Disponible sur www.publibook.com.



LES JACOBINS

Les éditions de la Reinette consacrent un ouvrage à la mythique place des Jacobins du Mans. **Les Jacobins, Urbanisme et sociabilité**, écrit par **Didier Travier**, retrace l'histoire de ce lieu unique au cœur de la vie mancelle. www.editionsreinette.com ou 02 43 87 58 63.

ÂGE EN QUESTION

Aux éditions Cheminements, **Faut-il garder la majorité à 18 ans ?** est un plaidoyer de **Patrice Mangeard** pour une majorité progressive. www.cheminements.fr.

JOURNAL DE 1900



L'aventure d'un jeune Mayennais, artilleur au Mans, qui quitte la capitale sarthoise en 1900 pour participer à la campagne de Chine, c'est l'histoire de Jules Bedeau. **François Pavé**, doctorant à l'Université du Maine, analyse dans son ouvrage, le journal de son arrière grand-père. **Le Journal de Jules Bedeau** aux Editions You-Feng, disponible en librairie ou sur <http://you-feng.com>.



Sébastien Bourdais : Le retour de l'enfant prodige

Sébastien Bourdais sera bel et bien au départ des 24 Heures du Mans au volant d'une Peugeot 908 diesel. Le triple champion du monde de Champ Car espère enflammer ses nombreux supporters et, enfin, inscrire son nom au palmarès d'une course qu'il chérit plus que tout. En prenant place à bord de l'une des voitures les plus performantes du plateau, le sarthois caresse le rêve de remporter la course de son cœur. Un immense challenge pour celui qui, depuis trois ans, domine, avec autorité, le championnat de Champ Car World Séries aux Etats-Unis. Pour Sébastien Bourdais, l'année 2007 résonne comme celle de tous les espoirs. Outre un quatrième titre aux USA, le pilote sarthois entend bien profiter de la vitesse de sa Peugeot 908 pour croiser le fer avec les Audi et son ancienne écurie de Pescarolo Sport et venir ainsi enrichir un palmarès déjà exceptionnel. Soutenu à ses débuts par le Conseil général, Sébastien Bourdais est attaché à ses racines. Un succès, chez lui, devant son public, constituerait un sommet...avant d'attaquer peut-être ceux de la F1 !

24 Heures du Mans

Une course très ouverte

Si les Audi affichent de solides atouts pour briguer la victoire, bien malin qui, aujourd'hui, peut affirmer, sans l'ombre d'un doute, connaître le nom de la voiture victorieuse ! En vérité, la course s'annonce indécise les 16 et 17 juin, avec notamment le retour du constructeur français Peugeot. Un scénario qui promet quelques spectaculaires rebondissements que seule l'épreuve des 24 Heures du Mans peut offrir...

Place au spectacle ! Le 16 juin, le drapeau tricolore libérera les concurrents de la 75^{ème} édition des 24 Heures du Mans organisée par l'Automobile Club de l'Ouest. Dans le secret des ateliers, les écuries ont fébrilement préparé les voitures en prévision de la course. A la lecture des résultats enregistrés à l'issue des essais préliminaires, les grands favoris annoncés recueillent sans surprise la faveur des pronostics.

Le retour de Peugeot en terre sarthoise, avec deux magnifiques 908 joliment profilées, constitue l'événement majeur de l'épreuve. Un " come back " qui devrait, à coup sûr, donner du fil à retordre aux redoutables Audi, qui recueillent la majorité des suffrages pour la victoire. Cependant, l'épreuve du Mans dure 24 heures et la vitesse de pointe ne peut garantir, à elle seule, un avantage déterminant. Sur le circuit sarthois, il faut non seulement

aller vite mais aussi posséder une voiture rompue à toutes les conditions extrêmes qu'impose cette course unique au monde. Egalement propulsées par un moteur diesel, les Peugeot voudront assurément renouer avec le prestigieux passé des fameuses 905.

Mais, attention ! Plusieurs écuries se tiennent en embuscade. Au petit jeu des pronostics, les belles voitures bleues d'Henri Pescarolo pourraient bien venir semer la zizanie dans la hiérarchie du haut de tableau.

Non, décidément, la course est loin d'être jouée. C'est même, au contraire, l'édition la plus ouverte de ces dernières années à laquelle le public est invité à venir assister les 16 et 17 juin sur le circuit de la Sarthe.

Suivez la course en direct sur www.sarthe.com





Courage Compétition

25 ans de défis !

L'année 2007 marque les 25 ans du constructeur Yves Courage en compétition. Un quart de siècle mené au rythme endiablé des 24 Heures du Mans !

Derrière une apparence plutôt discrète, Yves Courage affiche une ténacité hors du commun. Avec méthode et patience, il a su, au fil des années, marquer l'épreuve de son empreinte. Un exploit qui le place aujourd'hui parmi les grandes figures de la course d'endurance. Cette aventure unique a débuté en 1982 sous l'appellation Cougar CO1. La reconnaissance internationale du pilote-constructeur sarthois intervient en 1987, après une belle troisième place au Mans. En 1995, la Courage C34, pilotée par Bob Wollek, Mario Andretti et Eric Helary se classe 2^{ème}

de la course, dans le même tour que la Mc Laren vainqueur. Jamais, depuis, il ne retrouvera une telle occasion de décrocher la victoire. Mais le constructeur reste un formidable compétiteur. Derrière les murs de ses infrastructures techniques très performantes du Technoparc, Yves Courage a conçu de nouvelles voitures, capables de rivaliser avec les meilleures du circuit. C'est pourquoi l'ingénieur constructeur sarthois, soutenu par le Conseil général, compte bien cette année célébrer dignement un quart de siècle de courses automobiles. Chapeau Monsieur Courage !

Pescarolo Sport

Sabre au clair

Henri Pescarolo revient à la charge, sabre au clair, sur le circuit de la Sarthe. Plusieurs fois sur le podium depuis qu'il dirige sa propre écurie, le quadruple vainqueur des 24 Heures du Mans espère tirer profit du duel annoncé entre les favoris de la course pour jouer les trouble-fêtes. Cette fois-ci encore Henri Pescarolo entend être là où il a toujours voulu être lorsqu'il était au volant d'une voiture : devant ! Soutenu fidèlement par le Conseil général, le très populaire champion français sait

pendant que la course s'annonce particulièrement difficile et éprouvante pour ses deux voitures face aux écuries officielles Audi et Peugeot. Mais, la passion intacte, l'ambition affichée, Henri Pescarolo sait trop bien que les 24 Heures du Mans se gagnent parfois à un petit détail près, le coup de chance, l'intuition. Plus que jamais placé dans le rôle du challenger, il faudra compter sur lui pour écrire une nouvelle page de l'histoire des 24 Heures du Mans.



Une fresque sur le Bugatti

Pour mettre en valeur l'extérieur du circuit, le Conseil général de la Sarthe et le Syndicat mixte des 24 heures ont fait réaliser par des étudiants de l'École supérieure des Beaux Arts du Mans une fresque sur le mur d'enceinte de la route de Laigné.

Un superbe " dégradé de couleurs ", sur une idée de Denis Ameslon, a été développé par Marion Brocarel, Claire Feuilly et Laurent Vadeau. Le " cube en rotation ", proposition d'Adélie Prin, a été reformulé par Jean-Charles Frémont et Edouard Mazaré. Ces étudiants ont ensuite participé à la mise en application sur le terrain. Cette expérience a été pour eux un véritable exercice pratique de stage avec la participation de l'entreprise Rouges. Les 2500 m² de surface peinte donnent ainsi une allure colorée et vivante à l'enceinte, remarquable depuis la rocade et l'aérodrome.





Circuit Cycliste : Le Belvédère, c'est géant !

Ce jeudi 12 avril 2007 restera dans les annales du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire :

temps estival, foule compacte, spectacle sportif... bref une étape exceptionnelle. L'arrivée dans la forêt de Perseigne, au sommet du Belvédère, après un passage dans les Coëvrons en Mayenne avait des airs de Grande Boucle... Les supporters de Brochard étaient là... Des milliers de spectateurs se pressaient dès le milieu de journée et au passage des coureurs, la foule était impressionnante.

Après une longue échappée où les Français avaient choisi de briller (ils étaient six dont le Sarthois Stéphane Petilleau), le scénario se jouait dans les derniers kilomètres. Finalement, c'est le Suisse Albasini (Liquigas) qui faussait compagnie dans la montée de Bérus pour recevoir les félicitations de Jean-Pierre Chauveau, conseiller général et président de la Communauté de communes du Saosnois. Vivement le retour de l'épreuve sur les pentes du Belvédère !

Boulerie Jump

Un été prometteur

L'efficacité de l'organisation, la qualité des structures et la gentillesse de l'accueil ont assuré au Boulerie Jump ses lettres de noblesses. Forts de cette reconnaissance dans les milieux nationaux et internationaux de la compétition de saut d'obstacle, Philippe Rossi et son équipe ont concocté un programme particulièrement dense durant l'été en attendant le fameux Grand Prix de la Sarthe, programmé fin septembre avec le soutien du Conseil général.

Pas de répit sur les terrains du Boulerie Jump à Yvré-l'Évêque ! Depuis le mois de février, les concours se succèdent à un rythme effréné puisque neuf épreuves s'y sont déjà déroulées. Et la programmation prévoit une seconde partie de saison toute aussi intense jusqu'au mois de novembre. La présence des meilleurs cavaliers français et étrangers tout au long de l'année sur le stade équestre sarthois est le fruit de l'excellente réputation dont jouit le Boulerie Jump. D'ailleurs, le succès populaire et sportif obtenu par Philippe Rossi et son équipe organisatrice lors d'un concours international à la mi-mai en apporte la preuve. L'équitation fait recette en Sarthe. Sur sa lancée, Philippe Rossi prépare désormais

la prochaine épreuve toute aussi prometteuse à l'en croire : *“ Du 29 juin au 1^{er} juillet, nous proposons en effet une compétition très relevée à laquelle de nombreux cavaliers tricolores, mais aussi étrangers vont participer. Ce rendez-vous sera suivi d'un autre événement international les 27, 28 et 29 juillet ”.*

Il sera alors temps de tourner le regard vers le Grand Prix du Conseil général le 29 septembre prochain, qui constitue le sommet de la programmation du Boulerie Jump en matière de concours de haut niveau.

Contact : Philippe Rossi

Tél. : 02 43 89 66 93

E-mail : philrossi@wanadoo.fr



Trail des Forges, le 17 juin à la Bazoge

700 coureurs attendus

Six éditions et le succès du Trail des Forges de la Bazoge ne se dément pas ! Le 17 juin prochain, quatre distances de course à pied satisferont les goûts et les envies des 700 concurrents attendus.

De 5 km pour les amateurs à 42 km pour les coureurs du marathon trail, en passant par 11 et 27 km, la Bazoge vivra aux rythmes des forgerons de la course à pied. Labellisé par une charte environnementale, le Trail des Forges ne veut pas détruire son cadre naturel et verdoyant. En effet, aucun véhicule motorisé n'entrera sur le circuit, seuls

les VTT de balisage et de secours y pénétreront, les déchets seront triés, les panneaux en bois seront réutilisables et les chemins seront ensuite nettoyés à la main. Se faire plaisir, se dépasser et respecter l'environnement, voilà la vraie définition du sport nature !

Renseignements et inscriptions au 02 43 25 43 69

Championnat et coupe de France de Rallycross

Les monstres d'acier prêts pour Lavaré

Les 30 juin et 1^{er} juillet, Lavaré accueille les championnats de France de Rallycross. Les voitures WRC identiques à celles du championnat du monde des Rallyes s'affrontent sur une piste de terre et de bitume !

Pour la 11^{ème} édition, le circuit de Lavaré départagera les ténors du Rallycross français. Avec quatre roues motrices et 450 chevaux sous le capot, les voitures bataillent féroce-ment en sprint sur quatre tours de piste mi-terre, mi-asphalte. Cette année, en plus de la Coupe de France, Jean-Luc Pailler, ancien

champion d'Europe de la discipline, revient avec une toute nouvelle 207. De quoi promettre de belles luttes et des sensations fortes pour les 5000 spectateurs attendus lors cet événement unique en Sarthe.

Renseignements sur www.rallycross-lavare.com

Les 23 & 24 JUN 2007

5^e RAID
de la vallée de l'Huisne

Samedi 4 Rando Canoë
Gastronomique
à l'occasion de son
10^{ème} anniversaire
La Festa Party

UNE AVENTURE

AU COEUR DU PERCHE SARTHOIS

Infos : 02 43 71 31 92

http://perso.wanadoo.fr/raid_huisne/

5^{ème} Raid de la Vallée de l'Huisne, les 23 et 24 juin

Course à pied, VTT, canoë kayak, escalade...
Le Canoë Kayak Club Fertois a concocté un programme varié pour les 300 participants du Raid de la Vallée de l'Huisne à la Ferté-Bernard. Chacun pourra choisir son parcours en fonction de ses capacités. C'est ça aussi l'esprit du raid !

• **Plus d'informations et inscriptions au 02 43 71 31 92**

Arts visuels en Sarthe

Cet été, trois expositions à l'honneur



Le Centre culturel de la Sarthe sonne trois coups pour la saison estivale des expositions. Un coup pour le vitrail contemporain de France et de Sarthe exposé au Prieuré de Vivoin. Deux coups pour " Le réalisme magique " d'Augustin Rouart (1907-1997) et les peintures de Raymond Humbert qui investissent l'abbaye de l'Epau. Trois thèmes, une multitude d'œuvres et d'artistes à découvrir le temps d'un été.



Le vitrail contemporain en France et en Sarthe

Prieuré de Vivoin, du 23 juin au 7 octobre

L'exposition " L'artiste et la matière, vitrail d'aujourd'hui " présente une collec-

tion de vitraux des plus grands artistes de notre décennie : Sarkis, Gérard Garouste, Gérard Lardeur, et bien d'autres encore. Inspirée des " lumières contemporaines " proposées par le Centre international du vitrail à Chartres, l'exposition présentée à Vivoin du 23 juin au 7 octobre y associera des collections éphémères sarthoises. Des esquisses, quelques croquis préparatoires et des maquettes accompagneront les vitraux exposés pour mieux découvrir le travail contemporain d'un art pourtant ancestral.

Des vitraux contemporains de la Sarthe, dont la création a été soutenue par le Conseil général, seront présentés lors de l'exposition, comme les esquisses des verrières éphémères des églises de Ballon et de Louvigny, ou les créations ornant la cantine de

l'ancienne fonderie à Saint-Jammesur-Sarthe et l'église de Pizieux.

Un circuit de découvertes in situ de créations sarthoises est organisé le mardi 17 juillet. Des conférences et ateliers pratiques seront proposés entre juillet et octobre.

Augustin Rouart (1907-1997), " le réalisme magique "

Au Logis de l'abbaye de l'Epau, du 23 juin au 16 septembre

Peintures, aquarelles et dessins permettent de découvrir les chefs d'œuvre méconnus d'Augustin Rouart (1907-1997), le rêveur solitaire, pendant l'exposition au logis de l'abbaye de l'Epau. Un ensemble de près de 80 portraits, paysages et natures mortes illustreront son talent et son " réalisme magique ".

Issu d'une famille d'artistes, baignant au milieu des avant-gardistes, Augustin Rouart, obstinément modeste, préféra s'inspirer des maîtres d'autrefois, respecter la minutie des enlumineurs pour en devenir un à son tour. Son art est silencieux, le peintre est solitaire vivant dans une réalité magique. Il cisèle les formes, utilise des techniques désuètes comme la peinture à l'œuf mais offre des tableaux originaux entre le classicisme et la modernité propre à celle des années 30.

Raymond Humbert (1932-1990), peintures

A l'Abbatiale de l'abbaye de l'Epau, du 30 juin au 2 septembre

Entre sa passion de collectionneur, de conservateur des " arts populaires " et son rôle de professeur aux Beaux-arts à Orléans, Raymond Humbert (1932-1990) a mené un



parcours de création artistique singulier. Sa technique n'est pas académique : il peint au sol,

agenouillé sur une mince planche. Sa peinture est comme une écriture rapide, précise sur du papier " Ingres " dont il assemble les morceaux au fur et à mesure de sa composition. Trois étés passés dans le département avec ses amis font de cet artiste un familier de la Sarthe.

Renseignements et réservations

Centre culturel de la Sarthe au 02 43 27 40 81
Email : sandrine.gouffier@centre-culturel-de-la-sarthe.com
www.centre-culturel-de-la-sarthe.com

Musiques aux Jardins

Quand le romantisme s'invite

Musiques aux Jardins est un concept original du pianiste Patrick Scheyder qui associe en extérieur Musique, Littérature et Art des Jardins. Une séduisante invitation aux accents romantiques...



Musiques aux Jardins

Parcs et Châteaux



De mai à septembre 2007

RENSEIGNEMENTS AU 02 43 63 05 58

Centre Clavier Création

MEZZO

Côté musique, Patrick Scheyder a choisi Chopin, Liszt, Schubert, Schumann, tandis que Monique Scheyder dit des textes de Sand, Balzac, Musset, Schumann et le paysagiste William Beauregard crée une étonnante mise en espace végétale. Le public sera accueilli dans un espace chaleureux parsemé selon les lieux de gazon, d'écorces de couleur, de graminées, ou de fleurs. Les formes au sol varient d'une représentation à l'autre : corolles stylisées, spirales colorées, damiers... Le piano est posé sur ces arborescences, le récitant se déplace sur les couleurs associées.

Les Parcs des Châteaux et les Parcs remarquables accueillent régulièrement Musiques aux Jardins : Chambord, Chaumont-sur-Loire, Le Lude, Azay-le-Rideau, Amboise, Fontainebleau, Meudon. Cet été, c'est la Sarthe qui livrera son magnifique patrimoine pour scène. A découvrir.

Le programme "Musiques aux Jardins" en Sarthe :

- Parc du Château de Cogners, le 17 Juin.
- Parc du Château de Courtauvaux à Bessé-sur-Braye, le 21 Juillet.
- Domaine du Gasseau à Saint-Léonard-des-Bois, le 22 Juillet.
- Parc de la Gare à Vibraye, le 30 Septembre.



Saint-Léonard-des-Bois : Festival Kikloche

La seconde édition du Festival Kikloche avec des spectacles en extérieur ou en salle, dans l'herbe, le foin, aura lieu le premier week-end du mois de juillet sur le site du Gasseau. Au programme, des spectacles à découvrir en famille qui vont surprendre, amuser, étonner... Les festivités s'articulent en deux grands moments forts : le samedi soir avec un repas champêtre et un concert-bal-jazz-manouche, et le dimanche un après-midi avec des spectacles.

• Contact : kikloche@caramail.com

• Renseignements :
Tél. : 02 33 32 12 28
<http://kikloche.free.fr>
kikloche@caramail.com



Vivoin

Dessine moi un Prieuré

Comment a été conçu le Prieuré ? Avec quels matériaux a-t-il été bâti ? Quelle était sa fonction ? Pour répondre à toutes ces questions, le Centre culturel de la Sarthe et le Conseil général proposent diverses actions pédagogiques spécifiques à l'adresse du monde scolaire. Un passionnant voyage au cœur du moyen-âge.

Depuis quelques années déjà, le Prieuré de Vivoin invite les élèves sarthois à découvrir les secrets de sa construction, à étudier la vie que les moines y menaient ou encore à comprendre les multiples transformations que l'imposant bâtiment a subies au fil des siècles. Un passionnant voyage au cœur de l'un des plus beaux fleurons de l'architecture départementale qui s'adresse notamment au public scolaire grâce à l'initiative du Conseil général et du Centre culturel de la Sarthe dans le cadre d'une série d'actions pédagogiques ciblées. *“ L'ambition d'une telle éducation dépasse la simple idée de l'apprentissage de références historiques, géographiques et artistiques. Elle permet d'apprendre à regarder de manière active, les formes, les images et les réalités qui composent ce lieu prestigieux. C'est une approche fondée*

notamment sur une initiation historique, artistique et humaine ” observe Bertrand Sechet, qui dirige ces ateliers de découverte à Vivoin.

Concrètement, la visite se déroule en deux phases : une demi journée de découverte du village ainsi que du Prieuré et une demi journée de pratiques artistiques autour d'ateliers (architecture, héraldique, calligraphie médiévale, sensibilisation au patrimoine, à ses restaurations...), proposés au choix aux enseignants et à leurs élèves en fonction des niveaux et des programmes scolaires correspondant.

Eduquer et exercer son regard sur un site remarquable, donner des clefs de lecture et des outils utiles pour mieux appréhender et comprendre son environnement, tels sont les sens qu'offrent l'exploration du Prieuré de Vivoin.

Renseignements & informations :

**Prieuré de Vivoin,
Centre culturel de la Sarthe.
1 place des tilleuls
72170 Vivoin.**

**Tél. : 02 43 97 04 36
Fax. : 02 43 33 36 48**

centreculturel.vivoin@wanadoo.fr

• **Offre pédagogique en ligne sur le site du rectorat : www.ac-nantes.fr**

• **Documentations pédagogiques à la disposition des enseignants sur demande.**

Conditions d'accès : 3 € / élève.



Sculptures et jardins

Quand la sculpture rencontre la botanique

Pour la seconde fois à Lavardin, une exposition de sculptures monumentales se tiendra dans l'immense jardin de la Butte de Tucé du 1er au 17 juin. " Sculptures et jardins " organisé par l'association Chemin des arts, est l'occasion de faire se rencontrer sculpteurs, amateurs d'arts, amoureux des jardins et artistes en herbe.

Dans le magnifique écrin du jardin de Tucé à Lavardin, une dizaine de sculptures insolites et gigantesques ponctueront le parcours des visiteurs de " Sculptures et Jardins " pendant la première quinzaine de juin.

Dix plasticiens professionnels venus des Pays de la Loire s'invitent à la table des jardiniers et proposent leurs œuvres dans le magnifique espace vert boisé et fleuri de 5000 m². Passionnés d'art, de plantes ou simplement curieux pourront découvrir ce dialogue intime et unique entre la sculpture et le jardin.

Des modelers en herbe, venus d'écoles primaires de toute la Sarthe, exposeront également leurs œuvres. Labellisé par l'Inspection académique de la Sarthe, ce projet permet d'éduquer le regard artistique des enfants par différentes approches de la sculpture. Leurs

connaissances sont ensuite mises à profit pour la réalisation d'une création collective monumentale présentée lors de la manifestation. Cette année, les jeunes artistes s'essaieront sur le thème des animaux fantastiques du jardin et de la forêt ou sur le Land Art pour les plus vieux.

- **A découvrir du 1er au 17 juin**
" Sculptures et jardins "

Jardin de Tucé

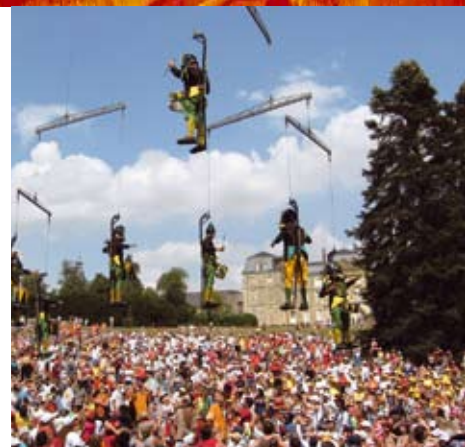
La Butte de Tucé à Lavardin (RD 304 vers Domfront-en-Champagne à droite après Maquère)

De 10h à 12 h et de 14h à 19h

- **Renseignements**

Chemins des Arts : 02 43 27 73 19

Mairie de Lavardin : 02 43 27 71 87



Des rockeurs en culottes courtes

Pour Rockyssimômes, Sablé-sur-Sarthe se transforme le 16 juillet prochain en un énorme terrain de jeux où des milliers de bambins de 3 à 12 ans assistent à leur festival !

Enfants, animateurs et parents se réunissent dans le parc du château pour 6 heures de musiques et de spectacles non-stop.

En 2006, 10 000 spectateurs venant d'une quinzaine de départements avaient fait le déplacement pour ce " Woodstock des enfants ".

Cette année, les P'tits Loups viendront découvrir pour le 26^{ème} anniversaire : Les Farfadas, les monstres géants de la Compagnie Off, Le " Festi'Bal " de Roger Cactus ou bien encore, pour les plus petits, Baobal, le bal fantaisiste de la toute jeune Compagnie Alumeciel.

- **Tarifs : 8 € Individuel (enfant et adulte)**
5,5 € pour les groupes

- **Renseignements : Centre Culturel Joël Le Theule**
Tél. : 02 43 62 22 22



Réalisateur de documentaires

Jean-Marc Allaine filme le Pays de Sillé

Pour sa 17^{ème} édition, le festival " Mamers en mars " a mis un coup de projecteur sur le cinéma numérique. En vedette de cet atelier, Jean Marc Allaine, documentariste installé à Pezé-le-Robert, présentait son film : Vivre Autrement.

A 50 ans, l'ancien prothésiste devenu réalisateur fait partie de ceux qu'on appelle les " rurbains ". En 1998, Jean-Marc Allaine s'installe à la campagne en Pays de Sillé. Ayant constaté que d'autres avaient suivi le même chemin, de la ville vers la campagne, il décide de réaliser un film documentaire sur la migration des citadins vers le Pays de Sillé. L'enthousiasme des participants et de la population locale est si grand que le projet va s'étaler sur trois ans. Au final, ce sont trois films documentaires et l'organisation d'un forum sur la ruralité qui ont vu le jour. Vivre Autrement, documentaire de 90 mn, est donc le premier volet de sa trilogie filmée au format numérique et présenté pour le festival de cinéma sarthois.

En tant qu'assistant-réalisateur, Jean-Marc Allaine a travaillé sur des longs métrages avec, entre

autres, Gilles Cousin et Jean-Pierre Mocky. Attiré par la réalisation, il s'est ensuite lancé dans la production de films à caractère institutionnel, sportif ou social. Ce sont ainsi quelque 150 films qui lui ont fait traverser la France et plusieurs pays étrangers.

Pour plus d'informations sur le forum et les films www.libres-champs.fr



Jeu-concours

GAGNEZ 40 PLACES

Pour visiter l'un des quatre sites touristiques suivants : le Musée du Vélo " La belle échappée " à La Fresnaye-sur-Chédouet, le Musée Automobile de la Sarthe au Mans, le Jardin des oiseaux à Spay et le Zoo de la Flèche.

Question n°1 :

Yves Courage a créé son écurie " Courage Compétition " il y a :

- 10 ans
- 25 ans
- 15 ans

Retournez-nous vos réponses avant le 2 juillet 2007, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°99, Mission de l'information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

Question n°2 :

Le constructeur Peugeot revient sur le circuit des 24 Heures du Mans avec un prototype aux chiffres suivants :

- 908
- 905
- 907

Nom

Prénom

Adresse

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

LES IMPÔTS AUGMENTERONT DE 6% EN 2007

Malgré une lecture très attentive, nous n'avions trouvé trace dans le numéro précédent du magazine « La Sarthe » consacré très largement au budget 2007 du Conseil général, de la pourtant significative augmentation de 6% des impôts votée par la majorité.

Voilà les méfaits de l'acte II d'une décentralisation imposée par l'Etat et les gouvernements Raffarin-De Villepin, mais validée par les parlementaires sarthois de l'UMP qui siègent au Conseil général, qui ne se profile plus seulement à l'horizon.

Désengagement de l'Etat

Face entre autres, à une aggravation de la situation économique, avec une fin d'année catastrophique pour le sud Sarthe en matière d'emploi, et une augmentation du nombre de Rmistés, qui sont désormais plus de 8000, l'Etat marque sa volonté de ne plus assumer certaines compétences qui lui sont propres, et de les déconcentrer, sans aucune concertation, aux collectivités locales, réduisant par la même à peau de chagrin leurs leviers d'intervention.

De nouvelles compétences transférées sans concertation ni compensations

En dépit des nombreuses réserves et mises en garde émises par les élus de gauche, on atteint pour 2007 près de 23 millions d'€uros de transferts de compétences imposés, mais non compensés par l'Etat, parmi lesquels le RMI, les contrats aidés, l'APA, les prestations de compensation du handicap... soit au passage une aggravation de 7 millions d'€uros par rapport à l'année 2006.

La nécessaire solidarité nationale mise à mal

Ce désengagement se traduit par un transfert de fiscalité à la fois de l'impôt progressif sur le revenu, impôt le plus juste, vers l'impôt local qui ne prend pas en compte, lui, la richesse du revenu et du patrimoine, et à la fois des entreprises vers les ménages via le plafonnement de la Taxe Professionnelle, ce qui entraîne une diminution des recettes de 3.6 millions d'€uros, mesure imposée par l'Etat dont les collectivités locales doivent assumer une partie de la charge.

Les sarthois devront se serrer la ceinture

La majorité demande donc aux sarthois de boire une drôle de potion au goût particulièrement amer, qui se caractérise par :

Une hausse des impôts de 6%

Un gel des crédits d'investissements

Un verrouillage des crédits alloués aux communes

Ce budget bien que contraint, n'enlève en rien la responsabilité que doit pleinement assumer la majorité, car ce sont ses votes à l'assemblée nationale ou au sénat qui pénalisent aujourd'hui les sarthois. C'est pourquoi nous avons voté contre ce budget.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / elus-de-gauche@cg72.fr

Le mot de la majorité ...

QUAND LA GAUCHE AU CONSEIL GÉNÉRAL S'OPPOSE À UN BUDGET SOLIDAIRE...

Il est vrai que nous avons pu le constater au cours des dernières semaines, la gauche en général n'est jamais à une contradiction près mais prête à tout lorsqu'il s'agit de se sortir d'un très mauvais pas ou de montrer une posture exclusivement politicienne. Ce qu'elle a fait en votant contre le budget présenté par le Président du Conseil général, alors même que l'action de notre collectivité est tout entière dirigée vers la solidarité. Mais sans doute fallait-il apparaître dans des habits d'opposants, rôle adapté à la saison dans ces premières semaines de campagne présidentielle. L'abstention aurait sans doute constitué une option trop molle.

Empêtrée dans son dogmatisme, la gauche départementale a donc préféré refuser l'inscription des crédits en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. C'est ainsi qu'ils ont rejeté le budget " emploi - insertion ". Autrement dit, ils n'ont pas voulu venir en aide aux personnes qui ont bénéficié d'un contrat d'avenir. Faut-il d'ailleurs rappeler que la majeure partie (68 %) de ces contrats ont été signés avec des habitants de l'agglomération mancelle. Personne ne dit que ces contrats sont parfaits mais ils ont eu au moins le mérite de redonner un minimum d'activité à des personnes qui en étaient totalement privées et parfois depuis longtemps. Qu'à cela ne tienne, gauche dans ses bottes, l'opposition départementale a préféré l'attitude politicienne à la solidarité. Les sarthoises et les sarthois jugeront.

Avec la même incohérence, sans voter contre, la gauche n'a pas pour autant approuvé le budget social qui prend pourtant en compte par exemple les 110 places nouvelles prévues au schéma départemental des personnes handicapées. Les mêmes qui hier ont souhaité, avec la majorité départementale, aller plus loin encore que ne le prévoyait le schéma, s'abstiennent aujourd'hui d'approuver les crédits nécessaires à la couverture de cette dépense nouvelle dédiée également à la solidarité.

En ne voulant pas approuver le budget social, la gauche oublie aussi que, conformément au schéma départemental des personnes âgées, l'année 2007 sera consacrée aux études qui doivent précéder la réalisation du projet initié par le CCAS du Mans pour construire une structure nouvelle de 96 places spécialisée pour l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les manceaux jugeront. Les sarthois dans leur ensemble apprécieront que l'opposition ait aussi choisi l'abstention lorsqu'il s'agit de voter les crédits indispensables au financement de l'APA. Mais il est vrai qu'en son temps M. JOSPIN avait déjà lui-même oublié de financer l'APA... .



L'artiste et la matière

vitrail d'aujourd'hui

Du 23 juin au 7 octobre 2007 au Prieuré de Vivoin - Tél. : 02 43 97 04 36

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h / www.centre-culturel-de-la-sarthe.com



Chartres

CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

